



Noix

N°11
06/09/2024



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr

et le site de la DRAAF

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **[événements agro-écologiques](#)** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

Bioagresseurs	Semaine 36 Du 02 au 08 septembre	Semaine 37 Du 09 au 19 septembre
Mouche du brou		
Carpocapse		
Anthracnose	Contamination secondaire	
Bactériose		

- **Mouche du brou** : Risque de pontes et d'éclosions toujours en cours, notamment en secteurs tardifs.
- **Carpocapse** : le modèle Inoki ne prévoit pas de 3^{ème} vol.
- **Anthracnose** : Risque de contaminations secondaires dans les parcelles contaminées lors des épisodes pluvieux.
- **Bactériose** : Risque de contaminations sur des rameaux et fruits blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.
- **Récolte** : Avant qu'elle ne débute, un broyage des noix tombées précocement est conseillé. Bilan sanitaire à effectuer pendant la récolte.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Noix N°11 du
06/09/2024 »



Données météorologiques

Prévision du 08 septembre au 14 septembre : Source Météo France

Le temps sera globalement marqué par une alternance de périodes ensoleillées, de passages nuageux et pluvieux, accompagnés d'orages localisés possibles. Les températures resteront relativement douces comprises entre 8 et 15°C pour les minimales et comprises entre 16 et 25°C pour les maximales.

	Vendredi 06/09	Samedi 07/09	Dimanche 08/09	Lundi 09/09	Mardi 10/09	Mercredi 11/09	Jeudi 12/09
Meyssac (19)	 9° / 25° ▶ 20 km/h	 16° / 25° ▶ 5 km/h 40 km/h	 13° / 23° ▶ 10 km/h	 14° / 21° ▶ 15 km/h	 12° / 19° ▶ 15 km/h	 11° / 19° ▶ 15 km/h	 8° / 16° ▶ 15 km/h
Cenac -Saint Julien (24)	 9° / 23° ▲ 5 km/h	 16° / 27° ◀ 10 km/h	 12° / 23° ▼ 10 km/h	 14° / 23° ▶ 20 km/h 45 km/h	 11° / 20° ▶ 20 km/h	 11° / 20° ▶ 10 km/h 40 km/h	 7° / 17° ▶ 10 km/h 40 km/h
Excideuil (24)	 10° / 25° ◀ 10 km/h	 15° / 25° ◀ 10 km/h	 13° / 22° ◀ 15 km/h	 15° / 21° ▶ 20 km/h 45 km/h	 12° / 19° ▶ 20 km/h	 11° / 19° ▶ 15 km/h 40 km/h	 8° / 16° ▶ 10 km/h 45 km/h
Nailhac (24)	 12° / 24° ▼ 15 km/h	 15° / 24° ◀ 10 km/h	 14° / 21° ▼ 15 km/h	 14° / 21° ▶ 15 km/h 45 km/h	 13° / 18° ▶ 20 km/h	 11° / 19° ▶ 10 km/h 45 km/h	 9° / 16° ▶ 10 km/h 40 km/h
Creysse (24)	 11° / 26° ▲ 10 km/h	 14° / 26° ▼ 10 km/h	 11° / 23° ▼ 15 km/h	 14° / 22° ▶ 20 km/h 45 km/h	 11° / 19° ▶ 20 km/h	 11° / 20° ▶ 15 km/h 45 km/h	 8° / 17° ▶ 15 km/h 45 km/h

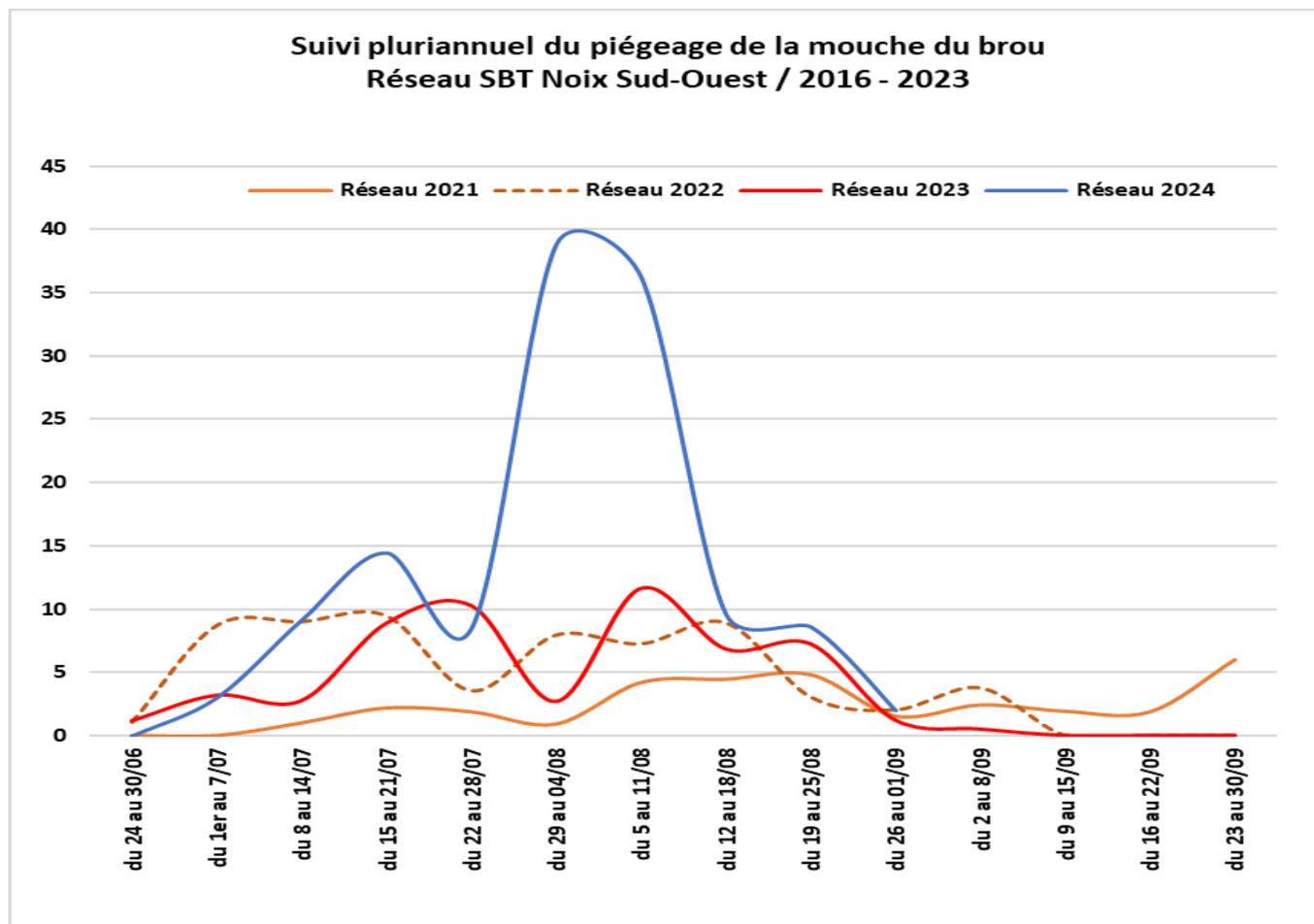
Ravageurs du noyer

- **Mouche du brou** (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

Comme le montre le graphique ci-dessous, **les captures 2024 se sont globalement concentrées entre le 28/07 et le 18/08.**

On constate également des « vagues » de captures, mais cela peut être dû à la lutte mise en place dans les parcelles ou bien à l'influence de la météo qui peuvent perturber ou favoriser le vol des mouches.



Concernant les observations en vergers, des dégâts sur noix sont très importants et continuent d'être observés, **des larves sont encore présentes.**

Les dégâts sont surtout observés dans le cas de vergers non traités ou lorsque les traitements ont été mal positionnés.



***Rhagoletis completa* (larve (1) et adulte (2, 3))**

(Crédit photo : J. BEAUFRÈRE (photo 1) - VALCAUSSE et T. GINIBRE -COOPCERNO photo 2 et 3)

Evaluation du risque

Le risque de pontes et d'éclosions, bien que diminuant, est toujours en cours.

Mesures prophylactiques

La période actuelle est opportune pour marquer les arbres et/ou zones contaminés par la mouche du brou afin de bien positionner le ou les pièges lors de la prochaine campagne.

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)



Dégâts de carpocapse

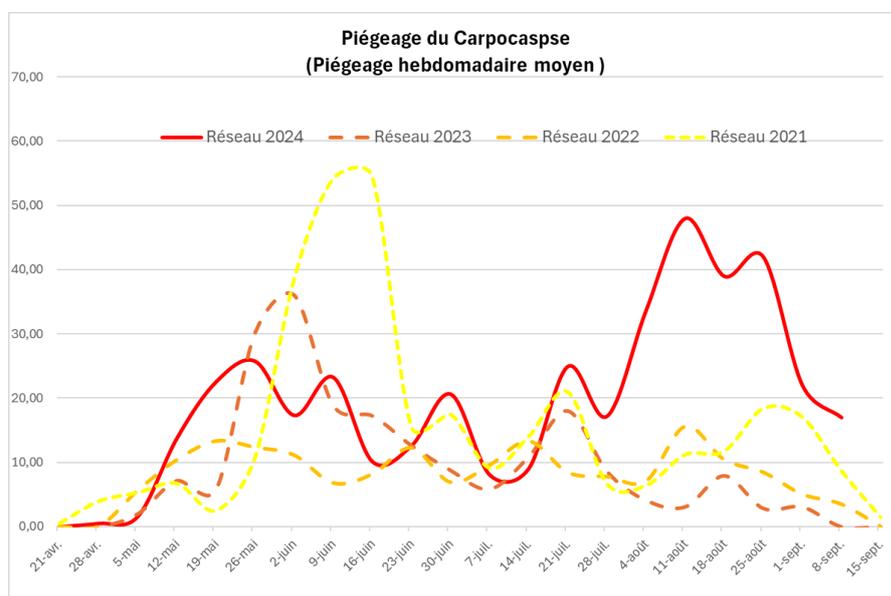
Larves G2 de carpocapse

(Crédit photo : E. TRANCHANT - STATION de CREYSSE et A. BOUTY - COOPCERNO)

Observations du réseau

Les piégeages ont diminué fin août, le nombre de captures **observées dans les vergers est en baisse depuis quelques jours.**

Concernant les observations en parcelles, **des dégâts de carpocapse importants sont observés sur les noix dans le cas de vergers non traités ou lorsque les traitements ont été mal positionnés.**



Modélisation

Le modèle Inoki® (DGAL/CTIFL) n'annonce pas de troisième génération.

Evaluation du risque

Surveillez attentivement vos pièges pour détecter une éventuelle 3^{ème} génération dans vos parcelles.

B

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Si vous disposez de pièges, pensez à changer les phéromones et plaques engluées aux moments opportuns.

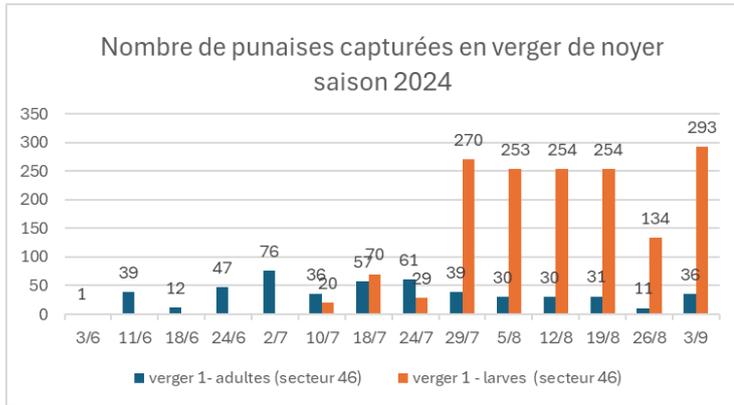
Mesures prophylactiques

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles en cours de saison, elles peuvent être retirées dès la fin du mois de septembre. Il faudra ensuite dénombrer les larves de carpocapse présentes dans les bandes de carton afin d'estimer la population.

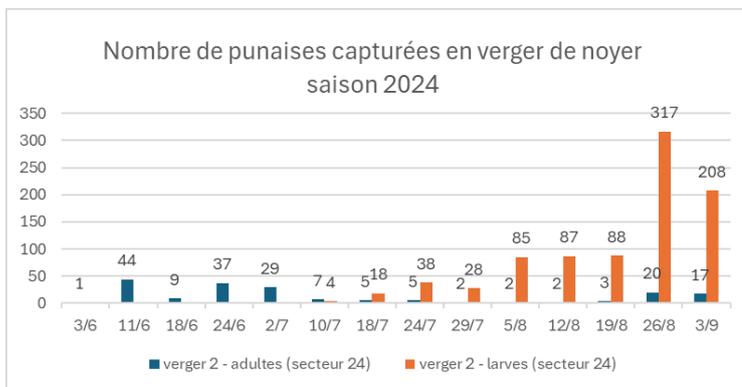
• Punaises phytophages

Observations du réseau

Deux pièges de la punaise diabolique ont été posés le 29 avril (secteur Creysse (46) et Peyrillac (24)). Piégeage essentiellement d'*Halyomorpha halys*.



De nombreuses larves ont été capturées durant la période du 29 juillet au 03 août dans le secteur du Lot (station de Creysse). Nombre moyen de larves sur cette période 243 (6 relevés).



Dans le secteur de Dordogne (Peyrillac et Millac) durant la même période et avec le même nombre de relevés, le nombre moyen de larves a été de 135.

Evaluation du risque

Le risque d'attaque de punaise diabolique en période estivale est élevé car c'est durant les mois d'été que correspond la période d'activité intense des punaises.

Bien qu'encore actives en septembre, le comportement des punaises évolue à l'approche de l'automne.

L'intensité des dommages peut diminuer progressivement à mesure que les punaises se préparent à l'hivernage.

Pour en savoir plus sur les punaises autochtones et la punaise diabolique, vous pouvez consulter le BSV hors-série « [Punaises phytophages](https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/node/381) ». <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/node/381>



Éclosion de punaise *Halyomorpha halys*

(Crédit photos 2024 : E. TRANCHAND – station de CREYSSE)

D'autres punaises sont observées comme *Palomena prasina* photo ci-dessous.



***Palomena prasina* sur une noix**

(Crédit photos 2024 : A. BOUTY – COOPCERNO)

• Cicadelle bubale (*Stictocephala bisonia*)

Observations du réseau

Ce ravageur a été observé courant juillet et septembre dans les vergers de noyers.

Les adultes (photo ci-contre) sont de couleur vert vif et mesurent de 8 à 10 mm de long. Leur caractéristique principale est leur thorax : triangulaire et proéminent, il forme deux excroissances en forme de cornes. Ils apparaissent sur cultures ligneuses entre mi-juillet et mi-août. Les femelles incisent l'écorce des rameaux dans le sens de la longueur et y déposent leurs oeufs, alignés de part et d'autre de la fente. Ces coupures dans le bois interrompent la circulation de la sève et pénalisent l'alimentation du rameau. Ces blessures constituent de plus des portes d'entrée pour des maladies secondaires.



Stictocephala bisonia

(Crédit photos 2024 : A. BOUTY/D.LAYMAJOUX – COOPCERNO)

Pour plus d'info cliquer sur le lien suivant : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/23766/Prunier-d-Ente-Cicadelle-bubale-Ceresa-bubalus-Stictocephala-bisonia>

Mesures prophylactiques

La cicadelle bubale - *Ceresa bubalus* ou *Stictocephala bisonia* - a besoin de deux hôtes pour compléter son cycle : d'une plante herbacée pour le développement des larves et des adultes (trèfle, luzerne, pomme de terre, plantain, pissenlit...) ; d'une espèce ligneuse pour la ponte des oeufs (vigne, arbre fruitier ou forestier).

- Brûler les bois de taille atteints par la cicadelle bubale.
- Ne pas laisser d'herbes trop hautes au printemps, surtout dans les jeunes vergers.

• Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

Observations du réseau

Des dégâts de Zeuzère sont observés dans certains vergers.

On les repère grâce aux orifices de pénétration des larves qui sont marqués par de petits tas de sciure et d'excréments (en forme de petits cylindres) accompagnés d'écoulements de sève, particulièrement visibles sur les branches, provoquant parfois le dessèchement de pousses et de noix.



Larve de zeuzère dans une pousse

(Crédit photos 2024 : A. BOUTY – COOPCERNO)



Zeuzère adulte

(Crédit photos : INRA)

Evaluation du risque :

Les risques sont importants pour les arbres de moins de 3 ans ; la larve fragilise le tronc qui cassera lors de rafales de vents

Mesures prophylactiques

Les dégâts des zeuzères sont facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.

La chenille peut ainsi être supprimée :

- soit en coupant et brûlant la pousse contaminée de l'année ;

- soit en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières.

La gravité des attaques varie selon l'âge des plantations :

- sur jeunes arbres : 1 chenille suffit à tuer un arbre ;

- sur des arbres plus âgés, les noyers peuvent perdre la ou les branches charpentières atteintes. Les arbres attaqués sont rendus très vulnérables à l'action destructrice du vent.

Les arbres affaiblis par les attaques de Zeuzère sont par la suite fréquemment atteints par d'autres ravageurs xylophages (xylébores, scolytes...).

- **Pyrale des caroubes** (*Ectomyelois ceratoniae* ou *Apomylois ceratoniae*)

Observations du réseau

A ce jour, cet organisme nuisible émergent en France n'a pas été détecté dans les pièges du réseau placés dans le bassin de production du Sud-Ouest.

Vous pouvez accéder à davantage de photos en consultant ce lien : http://lepiforum.org/wiki/page/Apomylois_Ceratoniae .

Si vous disposez de pièges, pensez à changer les phéromones et plaques engluées aux moments opportuns.



Ectomyelois ceratoniae
(Crédit photo : SENURA)

Maladies du noyer

- **Anthraxoses** (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum sp.*)

Evaluation du risque

En raison des risques de pluie ou d'orage annoncés dans les jours à venir, **le risque de contaminations secondaires à *Gnomonia leptospyla* est important** dans les parcelles contaminées.

Les contaminations par *Colletotrichum sp.* sont également possibles dans les zones déjà concernées par ce champignon.

Suivez régulièrement l'évolution des symptômes et les prévisions météorologiques car **les risques augmentent avec les alternances de périodes humides et chaudes.**



***Colletotrichum sp.* sur noix**
(Crédit photo : FREDON NA)

Mesures prophylactiques

La période actuelle peut être mise à profit pour repérer les parcelles les plus atteintes. Dès la fin de la récolte et à la chute totale des feuilles, en fin d'automne / début d'hiver, celles-ci devront faire l'objet de soins particuliers tels que le broyage des feuilles et des fruits. Ceci permettra de réduire significativement l'inoculum pour la prochaine campagne.

- **Bactériose** (*Xanthomonas campestris pv. Juglandis*)

Evaluation du risque

Bien que la période de forte sensibilité soit achevée, la bactériose reste néanmoins présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides.

Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : **en présence de blessures** dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), **les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.**

Les épisodes pluvieux annoncés peuvent provoquer des risques de contaminations.



Symptôme de bactériose
(Crédit photo : FREDON NA)

Récolte : prophylaxie et bilan sanitaire

- ➔ **Avant la récolte**, il est conseillé de **réaliser un broyage pour éliminer les noix ayant chuté précocement**, principalement à cause de dégâts de carpocapse, bactériose et anthracoses. Cette action permettra de diminuer l'inoculum pour la prochaine campagne et ainsi de préserver la qualité de la récolte à venir.
- ➔ **Lors de la récolte**, il est important de faire **un point sur l'état sanitaire des vergers** afin d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante :
Sur 10 arbres, contrôler 100 fruits par arbre pris au hasard et noter la présence éventuelle des parasites (carpocapse, mouche du brou, bactériose, anthracoses, ...) afin d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Notes nationales biodiversité

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Bonne fin de saison et bonne récolte à tous !

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix/Noisette sont les suivantes :

FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / UNICOQUE / VALCAUSSE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".